

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00200

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA REALISATION D'UNE EXPOSITION DANS LE CADRE DE L'EURO 2016

Le Bureau communautaire a été convoqué le 08 juin 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 42

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. Roland GOUJON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Marc JANDOT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Christian FAYOLLE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Claude SCHALK, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 10 juin 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20160526-D20160020010-DE

DATE D'AFFICHAGE :20160610

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 09 JUIN 2016

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR LA REALISATION D'UNE EXPOSITION DANS LE CADRE DE L'EURO 2016

Accueillir l'Euro de Football du 10 juin au 10 juillet 2016 est pour Saint-Etienne Métropole une opportunité de promouvoir les savoirs faire locaux et favoriser le rayonnement du territoire.

L'organisation de cette compétition internationale, le 3^{ème} événement sportif médiatique au monde, nécessite la mise en œuvre d'un projet territorial s'appuyant sur l'ensemble des synergies locales.

Le design figure au nombre des leviers de développement économiques et territoriaux par lesquels la Communauté Urbaine entend renforcer son intervention publique. Cette politique se traduit dans l'accompagnement des entreprises, le développement des services publics et dans la façon dont le territoire se donne à voir à ses habitants et à ses visiteurs.

Le syndicat mixte depuis transformé en EPCC a pour vocation d'accompagner la collectivité pour atteindre ces objectifs. Par son histoire et son implantation, cet établissement public a acquis une connaissance du territoire et de ses traductions en besoins de design. L'EPCC est donc un partenaire ayant une connaissance acquise et spécifique des besoins de la Communauté Urbaine, gage d'efficacité et d'efficience.

Dans ces conditions, la Communauté Urbaine souhaite recourir à une prestation de réalisation d'exposition auprès de l'EPCC dans le cadre de l'organisation de L'Euro 2016, par la passation d'un marché public de prestation de services ci-après décrite soumis au régime du marché négocié sans mise en concurrence de l'article 30 I 10° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

La mission réalisée par la Cité du Design pour le compte de la Communauté Urbaine sera la suivante :

- définition du concept et direction artistique de l'Exposition ;
- accueil de l'Exposition ;
- production de l'Exposition ;
- communication de l'Exposition et accueil des publics.

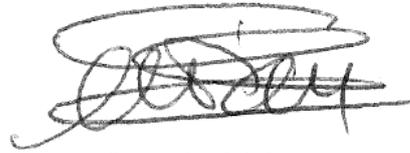
Le coût de la mission est fixé à 50 000 € HT.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer le marché avec l'EPCC Cité du Design,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 011 du budget Euro de l'exercice 2016.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU